

# LE VIEUX TUNIS <sup>(1)</sup>

## LES NOMS DE RUES DE LA VILLE ARABE

### (Étude de Toponymie urbaine)

#### XI. — NOMS D'ORIGINE FRANÇAISE

La langue française s'est introduite dans la nomenclature de Tunis à la faveur de la présence dans la Médina d'une petite communauté française groupée autour du Consul de France. Le consul et les membres de la Nation, comme ils s'appelaient, étaient logés dans le Fondouk des Français qui comprenait deux immeubles contigus, l'un sis au n° 5 de la rue de l'Ancienne-Douane, l'autre au n° 15 de la même rue, le premier abritant le Consul et ses bureaux, le second abritant les négociants et leurs marchandises. Le Fondouk des Français fut construit par le Divan en 1659-1660, très probablement à la demande du Père Jean Le Vacher, alors consul de France et vicaire apostolique d'Afrique (2).

L'expression *Fondouk des Français* paraît être la traduction de l'arabe dialectal *fendouq el-frânsis*; elle fut en usage, en tout cas, dans la correspondance diplomatique et les actes officiels pendant deux siècles (3). On trouve aussi dans ces mêmes documents l'expression plus familière « notre camp », ou encore « notre maison ». Les deux bâtiments du Fondouk des Français pouvaient être en effet considérés comme le camp et la maison de la Nation, puisqu'ils abritaient en même temps le Consulat qui défendait les Français et le logis où ceux-ci passaient la plus grande partie de leur existence.

L'expression *Fondouk des Français* devait être également employée par les captifs chrétiens de toutes nationalités, avec d'autant plus d'empressement que Jean Le Vacher, vicaire apostolique, s'occupait du rachat des esclaves chrétiens sans distinction d'origine.

---

(1) Voir Bulletin Economique et Social de la Tunisie, n° 59 à 63.

(2) R. Gleizes, *Jean Le Vacher* (Paris, 1914), qui donne les références.

(3) E. Plantet, *Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour*, t. I, p. 293, 313, etc.

A l'époque de Jean Le Vacher, les bagnes où étaient enfermés les esclaves chrétiens étaient au nombre de treize, contenant chacun de 300 à 400 personnes; ils étaient disséminés dans la Médina, principalement dans les parages du Consulat de France et formaient, nous dit-on, comme autant de paroisses. En voici la liste d'après les documents de l'époque et les récits des missionnaires et voyageurs (4) :

Sainte-Croix, la Trinité, l'Annonciation, N.-D. du Carmel, N.-D. du Rosaire, Sainte-Lucie, Sainte-Catherine, Sainte-Rosalie, Saint-Joseph, Saint-Léonard, Saint-François, Saint-Sébastien, Saint-Charles, du nom de la chapelle affectée à chaque bagne. Il semble bien que ce soit le Père Jean Le Vacher qui, après les avoir organisés en paroisses, plaça tous les bagnes de Tunis sous l'invocation de saints chrétiens.

Il faut ajouter à ces noms celui, fort connu à l'époque et par la suite, de Saint-Antoine qui désignait à la fois le vieux cimetière des catholiques et de sa chapelle « fort grande ». nous dit le Père Dan qui visita Tunis en 1635, où l'on dit la messe en toute liberté, sans qu'il soit permis à aucun Turc de l'empêcher (5). C'est encore Jean Le Vacher qui fit réparer la chapelle qui tombait en ruines et entourer de murs hauts et solides la nécropole. Ce cimetière, qui fut appelé aussi le « Bastion », était très ancien (6).

La rue où se trouvait le Fondouk des Français s'appela pendant longtemps la Rue du Consulat de France, puis après le transfert du Consulat dans le nouveau bâtiment en bordure de l'avenue de la Marine, ce fut la Rue de la Douane qui prévalut, à cause de la présence dans cette artère des magasins de la Douane Tunisienne. Après le transfert de ces magasins, en 1883-84, dans le voisinage de la Darse (à peu près l'emplacement de la statue de Jules-Ferry), au lieu dit « Enclos de la Douane », la rue prit le nom de Rue de l'Ancienne-Douane; ainsi du moins en décida la Direction des Travaux de la Ville, en 1885. Il eut semblé plus logique et légitime que le

(4) Voir R. Gleizes, *Jean Le Vacher* (Paris, 1914); P. de La Motte, *Etat des Royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis et Alger* (Rouen, 1703), p. 126; P. Grandchamp, *La France en Tunisie au XVII<sup>e</sup> siècle (1631-1650)*, t. V, p. 267-268. Le nombre de bagnes, ainsi que leurs noms, ont varié dans le temps. Le Père Dan, qui visita Tunis en 1635, dit qu'il existait dans cette ville neuf bagnes. A l'époque de J. Le Vacher, ils sont au nombre de treize; de La Motte, ouvrage cité, dénombre treize chapelles correspondant sans doute à treize bagnes; mais en 1735, Saint-Gervais, *Mémoires historiques* (Paris, 1736), p. 85, n'en dénombre plus que cinq. Nous devons à l'obligeance de M. P. Grandchamp la brochure du D<sup>r</sup> A. Sacerdoti, *La Pianta del Bagno de Tunisi detto di S. Leonardo et di Kara Ahmed* (Padova 1950) qui donne le plan du bagne de Saint-Léonard, dont le bâtiment se trouvait entre la rue de l'Ancienne-Douane et la rue El-Karamed. D'après la description des bagnes de Tunis (R. Gleizes, ouvrage cité), le rez-de-chaussée de l'immeuble actuel, sis au n<sup>o</sup> 8 de la rue de l'Ancienne-Douane, nous paraît reproduire certaines dispositions intérieures de l'ancien bagne : les salles voûtées à soupiraux existent encore. La question mérite d'ailleurs une étude particulière.

(5) Pierre Dan, *Histoire de Barbarie et de ses Corsaires* (Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1649), p. 169. On peut regretter que le nom de Saint-Antoine n'ait pas été donné au cimetière catholique de Bab-el-Khadra.

(6) Pierre Grandchamp, ouvrage cité, tome I, p. 20; tome II, p. 69, et tome III, p. 230.

nom de Rue de l'Ancien Consulat de France fût, à cette occasion, restitué à ladite rue qui eut l'honneur d'abriter, pendant deux siècles, le consulat de la Nation française (*figures 1 et 2*).

La Rue du Consulat de France menait à la Place de la Bourse (actuellement Place du Cardinal Lavigerie), qui allait devenir le centre du « quartier franc ».

Dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle, en effet, le Fondouk des Marchands étant devenu trop étroit pour ses hôtes, les Français allèrent habiter dans les parages de Bab Behar, comme le faisaient d'autres Européens, Italiens et Maltais en particulier. Un quartier franc s'était donc peu à peu créé autour de la dite Place de la Bourse, laquelle était entourée de portiques où s'ouvraient des cafés, boutiques de changeurs, etc. On y traitait toutes sortes d'affaires à longueur de journée et l'on spéculait sur les céréales, les huiles, les peaux et la piastre, dont le cours était fixé par le groupe des négociants français, en raison de la part prépondérante qu'ils prenaient au commerce d'importation et d'exportation.

Cette Place de la Bourse qui méritait bien son nom était en communication avec les principales artères de la Médina, dont certaines ont changé de noms depuis l'époque que nous évoquons : la Rue Es-Sour ou des Remparts, la Rue Sidi El-Mordjani (Rue de l'Église), la Rue de la Casba et la Rue du Consulat de France ou Rue de la Douane (7).

(7) D'après le plan du Fondouk des Français (bâtiment du Consulat de France), publié par P. Grandchamp, ouvrage cité, T. VI, page XXIX, l'actuelle Rue de l'Ancienne-Douane portait le nom de Rue du Consulat, et la Rue des Glacières celui de Rue des Remparts.

Le D<sup>r</sup> Frank, dans *Notice sur la Tunisie* (collection Univers, Paris 1950), décrit ainsi la douane qui se trouvait à la Darse : « Deux méchantes baraques forment l'établissement du bureau où se mesurent les huiles, les blés, etc. La douane elle-même n'a qu'une très petite maison où se tiennent ceux qui sont destinés à visiter les bagages des voyageurs et les ballots de marchandises. Ces marchandises, dès qu'elles sont débarquées, sont portées par des bêtes de somme dans la ville où se trouve la grande Douane. »

Ajoutons que pour aller de Bab-Behar, l'actuelle Porte de France, jusqu'à la Darse, située au bout de la Marine, on ne faisait pas le trajet à pied, mais en voiture de place, qui était une guimbarde attelée d'un mauvais cheval. C'était l'habitude jusqu'en 1881.



Fig. 1. — La Rue de l'Ancienne-Douane où se trouve le Fondouk des Français (Photo A. PELLEGRIN)



Fig. 2. — L'entrée de l'ancien Consulat de France  
(Photo E. ORENGO)

La Rue Es-Sour « remparts » devait son nom aux murailles de la ville qu'elle longeait de part et d'autre de l'actuelle Porte de France, et qui furent démolis à partir de 1872 pour faire place à des immeubles que l'on construisit sur l'emplacement rendu libre. Cette Rue des Remparts prit le nom de Rue de la Commission, de la place de la Bourse au Consulat d'Espagne, au début de la Rue Sidi-el-Bouni, parce que la Commission Financière Internationale, constituée en 1868 pour mettre de l'ordre dans les finances tunisiennes, y siégea de 1872 à 1882. Le prolongement de la Rue de la Commission, du square à Bab-Djazira, devait prendre le nom, en 1885, de Rue Sidi-bou-Mendil.

Quant à l'autre section de la Rue des Remparts qui allait de la place de la Bourse jusqu'à Bab-Carthagène, une partie prit le nom de la Rue de la Poste Italienne, parce qu'elle menait à la poste italienne installée à proximité du Consulat de Sardaigne, rue Zarkoun, où existait également un petit collège italien; la deuxième partie de cette rue prit le nom de Rue des Glacières, qu'elle a conservée, parce que deux fabricants de glace alimentaire s'y installèrent aux environs de 1873. Auparavant, la glace était apportée à Tunis, une fois par semaine, par le paquebot postal de Cagliari (Sardaigne).

L'actuelle Rue de l'Eglise porta officiellement ce nom à partir de 1885; auparavant, on la désignait aussi sous le nom de Rue Sidi-El-Mordjani, savant jurisconsulte tunisien du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme il existait deux artères contigües portant ce nom, la Municipalité donna le nom de la Rue de l'Eglise à celle où se trouvait l'Eglise Sainte-Croix, tandis que l'autre conservait son nom arabe. Cependant, l'Eglise Sainte-Croix, ayant été ouverte au culte catholique en 1833, l'expression *Rue de l'Eglise* avait déjà cours parmi les Européens avant sa désignation officielle.

Peu après leur installation dans les parages de Sidi-Saber, les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, en 1840, donnèrent leur nom à une ruelle conduisant à leur établissement scolaire : c'était la Rue des Moniquettes, transcription française de l'italien *Monachetta* « petites sœurs ». A proximité de cette rue se trouve la Rue du Bon-Secours, autre appellation d'origine catholique, qui a remplacé postérieurement à 1881 le nom arabe de Ben-Jicha. De la Rue Ben-Jicha en traversant la Rue de l'Eglise, on tombait dans la Rue Sidi-el-Mordjani, au bout de laquelle se trouve l'Impasse du Missionnaire, traduction défectueuse de l'arabe *Zenquet-el-Babbâs* « Imp. du prêtre catholique ». Il s'agit de l'abbé François Bourgade qui avait fondé, en 1845, dans une maison arabe sise au fond de l'impasse, le premier collège français existant à Tunis et qui accueillait des élèves, sans distinction de race et de religion. L'abbé Bourgade avait fondé également un modeste hôpital, appelé Hôpital Saint-Louis, dans la caserne turque de la rue Sidi-Ali-Azouz (8).

(8) Sur l'activité de l'abbé François Bourgade à Tunis, voir E. Vassel, *Un précurseur : l'abbé François Bourgade* (Revue Tunisienne, 1909, pages 107 et suivantes).

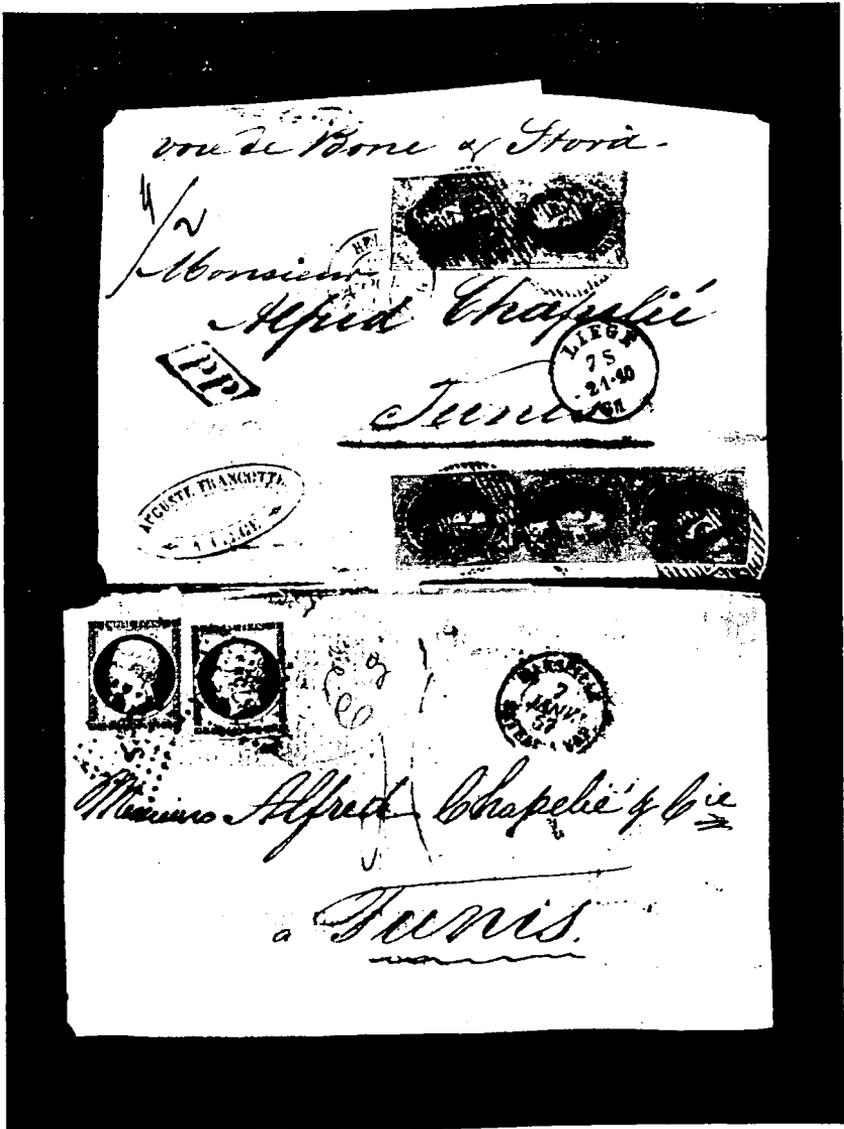


Fig. 3. — Fac-similé de deux lettres adressées via Bône à un négociant français de Tunis (Documents obligeamment communiqués par M. A. Chapelié, dont la famille est fixée à Tunis, rue de l'Ancienne-Douane, depuis deux siècles et demi)

Nous avons parlé plus haut de la poste italienne dont l'agence de Tunis était une annexe de la poste de Cagliari, un bateau assurant la liaison postale une fois par semaine dans chaque sens entre ce port et La Goulette. A la même époque, fonctionnaient à Tunis non seulement un bureau de poste français, mais aussi un service télégraphique géré par un personnel français, la construction et l'exploitation des lignes télégraphiques de la Régence ayant été concédées à la France par conventions des 24 octobre 1859 et 19 avril 1861. La distribution du courrier postal français était assurée à Tunis par les soins du chancelier du Consulat de France (figure 3) et dans les ports de la côte et au Kef par les soins des agents consulaires français. Dès 1847, des paquebots français effectuaient la liaison postale entre Bône (Algérie) et La Goulette, d'où le courrier était acheminé à Tunis (9).

A Tunis, les services télégraphiques étaient installés rue El-Mektar, dans un immeuble d'angle sous la voûte; puis, après 1881, postes et télégraphes furent centralisés, y compris la poste italienne qui disparut de ce fait en tant que service distinct, dans un immeuble nouvellement construit, sis dans une petite rue parallèle à l'Avenue de France (côté Crédit Foncier) qui prit le nom de Rue de la Poste, pour devenir Rue de l'Ancienne Poste quand les services furent transférés dans le nouvel Hôtel des P.T.T. de la Rue d'Italie (actuellement Rue Charles-de-Gaulle), construit en 1891 d'après les plans de l'architecte Saladin.

Nous avons franchi, maintenant, Bab el Behar, et nous accédons à l'Avenue de la Marine, qui s'appelait alors « Promenade de la Marine » en français, et « *Passaggiata della Marina* » en italien, et *Triq-el-Behar* en arabe.

Cette *Promenade de la Marine* était, en réalité, une vaste esplanade toute ravinée de fondrières et parsemée de tas de gravas, dont le projet d'urbanisation avait pris corps, sous Ahmed Bey, nous a-t-on dit, attesté, en tout cas, en 1859 par la construction, en bordure de la future avenue, de l'immeuble actuel de la Résidence Générale, alors le Consulat Général de France, et d'autres immeubles dont nous allons parler (figure 4).

A droite et à gauche de Bab Behar se dessinait déjà la Rue des Maltais qui se prolongeait dans la future Rue Al-Djazira, l'une et l'autre portant le même nom. Le début de la Rue des Maltais de gauche s'appelait et s'appelle encore *Ez-Zerar'iya*, « Les marchands de graines »; on y voit encore des boutiques de Djerbiens qui n'ont pas cessé leur commerce de graines potagères et de céréales. La

(9) D'après Ch. Cubisol, *Notices sur la Tunisie* (Tunis 1867), le trafic des bureaux de postes français de Tunis et de La Goulette s'élevait annuellement à 48.000 lettres et 24.000 journaux environ (arrivée et départ) et celui du bureau de poste italien de Tunis à 25.000 lettres et 7.800 journaux environ.

(10) Cf. A. Canal, *La Littérature et la Presse Tunisiennes, de l'occupation à 1900* (Paris, 1924) et G. Ravasini, *Cinquant' anni di Vita à Tunisi* (Tripoli, 1925), ouvrages auxquels nous avons emprunté quelques éléments de cette description.



Fig. 4. — L'Avenue de la Marine (actuellement Avenue Jules-Ferry)  
vers 1870, d'après un dessin de l'époque

Rue des Maltais devait se prolonger au nord par la Rue Malta-Srira, « Petite Malte », car les natifs de l'île étaient déjà nombreux à Tunis.

Mais revenons à la « Marine » dont les abords n'étaient pas exactement délimités. A droite (côté du Magasin Général actuel), on voyait deux ou trois masures entourant le marché au charbon de bois encombré d'ânes et de chameaux, et à gauche un fondouk à ciel ouvert qui servait de marché aux légumes, fruits, volailles, etc.; entre les deux marchés s'élevait une fontaine en bronze alimentée d'eau potable par la conduite de l'aqueduc de Zaghouan, restauré en 1860 par l'ingénieur Colin. Autour de cette fontaine et sans souci de la boue, les pêcheurs de La Goulette et du Bahira vendaient leurs poissons à la pièce ou par petits tas, suivant leur grosseur.

Près du marché au charbon, en allant vers le lac, s'élevait le bâtiment de l'administration de Dar el-Djeld (cuirs, peaux, etc.), puis celui des Monopoles des Tabacs qui obstruait la future Rue d'Italie (actuellement Rue Charles-de-Gaulle); à côté, la maison Ben-Ayed et le palais Baccouche, qui devaient abriter plus tard le Café de Tunis et le Cercle d'Escrime. A proximité, sur l'emplacement de l'immeuble actuel de la Nationale, un vieux fondouk servait de remise aux caravaniers et à leurs chameaux. Au delà du Consulat Général de France, le plus bel immeuble du quartier en formation; il n'y avait que des terrains vagues et quelques jardins maraîchers, avec la sebka toute proche qui empiétait largement sur l'actuelle Avenue de Carthage.

En face, à partir du marché aux légumes, on voyait la villa du sieur Binot, instructeur de l'artillerie beylicale, puis une grande baraque foraine du juif Tapia, dénommée pompeusement Théâtre Tapia, auquel devait succéder, après son incendie, en 1879, le Théâtre Cringa, également en planches (emplacement de l'actuelle Banca Italiana di Sconto), où l'on jouait des pièces lyriques italiennes auxquelles assistait la bonne société de l'époque. Un peu plus loin, s'élevait la modeste maison du sieur Carcassonne, qui devait faire place au Cercle Militaire. A côté, sur l'emplacement de la

Pro-Cathédrale actuelle, inaugurée en 1897, s'étendait le cimetière catholique et sa modeste chapelle enclos de murs; ce cimetière fut désaffecté en 1884 et transféré à quelque distance de Bab-el-Khadra.

Au delà du cimetière catholique, auquel attenait le cimetière grec, il n'y avait plus que des terrains vagues, quelques masures et des jardins maraîchers, que coupaient de loin en loin les fossés des khandaq ou égouts de la Médina, sur lesquels des passerelles de bois étroites et branlantes permettaient d'accéder, par une piste à peine viable (future avenue de Paris), au Belvédère, qui est un toponyme très ancien probablement d'origine italienne. Pour les Tunisiens, il existait deux Belvédères : le Petit et le Grand Belvédère; le premier, représenté par l'emplacement actuel du Casino, et le *Grand Belvédère* qui se trouvait au sommet de la colline de la Koubba. On accédait à ce dernier ou aux deux Belvédères par la route de La Goulette (actuellement Avenue Roland-Garros). Bien que propriété privée, le Belvédère était comme aujourd'hui un lieu de promenade (11), mais on n'y allait que les jours de fêtes, les lundis de Pâques et de Pentecôte en particulier, pour y pique-niquer sous les oliviers, non sans être armé.

Revenons dans les parages du futur quartier européen, à l'époque où les noms des deux gares figuraient dans la nomenclature. Ce fut d'abord celui de la Gare Italienne, au début de l'actuelle Avenue Roustan, dont le tracé aberrant correspondait à celui de la voie ferrée de Tunis-La Goulette-La Marsa, Le Bardo-Tunis. Ce chemin de fer fut exploité de 1872 à 1880 par une compagnie anglaise, puis par une compagnie italienne jusqu'en 1898, date à laquelle cette compagnie céda son réseau à la Compagnie Bône-Guelma, qui, à son tour, en 1905, remit l'exploitation du réseau à la Compagnie des Tramways de Tunis. Désaffectée, la Gare Italienne fut démolie et son nom disparut en même temps.

Par opposition au nom de la Gare Italienne, l'autre Gare prit le nom de Gare Française, justement d'ailleurs puisqu'elle desservait la ligne à voie normale Tunis à Ghardimaou qui avait été concédée en 1876 à une compagnie française : la Société des Batignolles, à laquelle se substitua en 1877 la Compagnie Bône-Guelma et prolongements précitée. La construction de la voie ferrée de Tunis-Ghardimaou avait été entreprise par la Société des Batignolles qui avait ses bureaux dans une petite rue de la Médina, qui prit le nom de Rue des Batignolles.

Les autres noms de rues d'origine française que l'on rencontre dans la Médina et ses faubourgs sont postérieurs à 1881 :

Rue Devoize, qui rappelle le nom d'un consul général de France (1787-1814), excellent diplomate dont les services éminents mériteraient d'être rappelés autrement que par une ruelle où à peu près personne ne passe; Rue du Tribunal, dont le nom rappelle

(11) Le Belvédère est cité par G. Scholl dans *Tunis en 1842*, page 152.



Fig. 5. — La prise de Tunis par Charles Quint en 1535  
vue par Jean Vermeyen, artiste de talent, qui avait suivi l'expédition espagnole  
contre Tunis

(Collection X...)

le souvenir du premier tribunal français, installé dans une maison arabe en attendant que l'on construisit l'actuel Palais de Justice qui fut édifié en 1901; la Rue Catherine, du nom d'une dame qui tenait, nous a-t-on dit, un bar où avocats et plaideurs allaient se rafraîchir. Il existe à Halfaouine une Impasse du Français et une Impasse de la Chrétienne, dont les noms ne sont pas probablement étrangers à la présence très lointaine de Français dans ce quartier purement tunisien.

Enfin, nous signalerons, pour terminer, une appellation qui est sans doute la plus ancienne parmi toutes celles que nous venons de citer : il s'agit du Plateau Charles-Quint qui figure sous cette désignation dans la nomenclature actuelle. Elle recèle un souvenir historique qui s'est perpétué jusqu'à nous. Une tradition sûre nous apprend que Charles Quint, après avoir pris Tunis, en 1535, établit le camp de son armée et dressa sa tente impériale sur le plateau situé au nord-ouest de la Casba, d'où l'on domine la ville et le golfe, et qui, depuis, s'appela Place de l'Empereur ou Place Charles Quint (12). On devait y édifier, de nos jours, le Collège Sadiki et des villas.

A ce propos, nous pensons qu'il est intéressant de reproduire une ancienne gravure (figure 5) représentant Tunis, lors de la prise de la ville par Charles-Quint, et dont l'auteur, l'artiste Jean Vermeyon, est un témoin oculaire. On y voit en particulier l'enceinte fortifiée qui entourait la Médina, Bab-el-Behar, dont nous avons déjà parlé, et le souk couvert, ou arsenal, sis entre ladite Porte et le lac. Cet arsenal fut démoli par les Espagnols qui bâtirent sur son emplacement, en 1573, une forteresse ou bastion, laquelle fut à son tour détruite par les Turcs qui laissèrent le terrain à peu près en l'état où il se trouvait en 1881 (voir figure 5).

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, il convient de dégager les résultats auxquels nous sommes parvenus, aussi modestes soient-ils.

On remarque tout d'abord que les noms étudiés sont à peu près tous d'origine populaire et spontanée, de formation simple, parfois naïve, reflétant des préoccupations quotidiennes. Noms d'aliments, de fruits, de végétaux, de petits métiers, expriment les besoins de chacun et la vie au jour le jour de la cité laborieuse. Sans doute, les rythmes sociaux étaient-ils dominés par des normes traditionnelles fort routinières, qui ne correspondaient pas à l'accélération de l'histoire; il n'en est pas moins évident que travail du manuel et travail de l'intellectuel furent toujours à l'honneur, de même qu'étaient retenus les noms des familles considérées à cause de leur noblesse ou de leur fortune.

(12) Voir de Saint-Gervais, *Mémoires historiques...* (Paris, 1736), p. 76-77; J. Serres, *Mémoires concernant l'état présent du Royaume de Tunis par M. Poiron, de 1701 à 1752* (Paris, 1925), p. 291; Dr Frank, *Notice sur Tunis dans l'Univers* (Paris, 1850), p. 176-177.

Les noms de rues affirment, d'autre part, une certaine tension spirituelle au niveau d'une piété populaire axée sur la vénération des soufis ou ascètes musulmans, d'origine diverse, mais admis rapidement au droit de cité, en vertu du caractère universel de la communauté musulmane.

A travers la signification des toponymes, on saisit aussi les ondes successives du développement urbain, depuis que Hassân ben Nomâne donna au destin de l'humble bourgade romano-byzantine, cachée dans l'ombre de Carthage, le coup de pouce qui marqua Tunis pour jamais. La longue paix romaine avait sans doute redonné vigueur à son rôle primitif de relais sur la grande voie littorale. C'est pourquoi la ville arabe put être édiflée entre la route et le sommet de la colline, autour de la mosquée, centre ordonnateur de toute cité musulmane. Son rôle stratégique se précisa au fur et à mesure de son développement : d'abord entourée d'un fossé, Tunis fut pourvue de murailles vers la fin du règne des Aghlabides, c'est-à-dire deux siècles après la conquête arabe.

La toponymie nous apprend que l'extension de la ville fut lente et tardive. C'est ainsi que les cimetières en chaîne à l'intérieur de la première enceinte mirent longtemps à disparaître au bénéfice des vivants : il reste encore des tombes témoins assez nombreuses. Par contre, il n'est pas douteux que bien avant que l'enceinte de la Médina fît son plein d'habitations, ses deux faubourgs Nord et Sud, celui-ci gagnant vers l'Ouest, s'étaient créés et étendus, annexant des terres botaniques, zoologiques, agraires qui témoignent d'une conquête rurale.

En même temps qu'à l'extension de la ville à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte, on assiste aux événements qui ont marqué son histoire, lorsque, après la ruine de Kairouan, Tunis réaffirme à sa manière, à l'avènement des Almohades (XII<sup>e</sup> siècle), la primauté du site de Carthage — *largo sensu* — en devenant la capitale politique et intellectuelle de l'Ifriqiya.

Les apports ethniques et historiques s'inscrivent dans les noms des artères de la ville : Arabes, Berbères d'Algérie et du Maroc, Andalous, Turcs, Français viennent tour à tour affirmer leur part contributive à la formation de la cité qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, va rompre son enveloppe médiévale pour s'ouvrir à la vie moderne. Ainsi, grâce à la toponymie, Tunis nous apparaît riche d'une substance où l'esprit trouve sa nourriture et sa délectation.

Arthur PELLEGRIN,  
Membre Correspondant  
de l'Académie des Sciences Coloniales.